




# Communiqué de presse

## Coronavirus : Saint-Herblain renforce ses actions avec plusieurs associations caritatives

Mardi 31 mars 2020



Alors que le confinement se poursuit, la Ville de Saint-Herblain complète et renforce son aide aux Herblinois en situation d'isolement social avec un dispositif qui s'appuie sur des partenariats avec des associations comme la Croix rouge, le Secours populaire ou les Restos du cœur. Les agents municipaux ont été sollicités pour suppléer au travail des bénévoles de ces associations, souvent âgés, qui souhaitent rester confinés à leur domicile.

Ainsi, **une aide alimentaire s'organise sur le terrain** auprès des personnes vulnérables en situation d'isolement social comme les seniors ou les familles monoparentales par exemple et disposant de peu de ressources.

### **1 - Les services municipaux de la Ville**

> **Accueil téléphonique hôtel de ville** : l'accueil physique est fermé, seuls les rendez-vous déjà pris sont honorés ; en revanche,  
*Permanence téléphonique les lundis et mercredis de 14h à 16h au 02 28 25 20 00.*

> **Pour les seniors de plus de 60 ans** : le Service personnes âgées assure toujours un portage de repas à domicile et une téléassistance.  
La tarification est établie en fonction des ressources et permet une aide adaptée à chaque situation.  
*Permanence téléphonique tous les matins de 9h à 12h au 02 28 25 27 78 ou écrire à [personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)*

Contact presse  
Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Tél : 02 28 25 20 37  
[Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr](mailto:Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr)



> **Le Service de soins infirmiers à domicile** maintient son activité.

> **Action sociale**

Une évaluation sociale est proposée par un travailleur social de la Ville  
*Permanence téléphonique chaque lundi et mercredi de 14h à 16h au 02 28 25 27 95*  
ou écrire à la boîte générique : *action.sociale@saint-herblain.fr*.  
Pour les sans domicile, la *ligne du 115* continue d'être ouverte et les maraudes sociales continuent de fonctionner.

> **Permanence téléphonique avec un travailleur social du Centre local d'information et de coordination (CLIC)**

*Permanence téléphonique tous les matins de 9h à 12h au 02 28 25 27 86* ou écrire à la boîte générique CLIC : *clicseniors@saint-herblain.fr*

> **La Direction de l'Education** suit des enfants dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE). Ces enfants sont toujours en contact avec les animatrices référentes PRE pour un soutien.

## **2 - La Croix Rouge propose des livreurs solidaires auprès des personnes isolées**

La Croix Rouge qui revendique près de 58 000 bénévoles partout en France, a toujours été active sur Saint-Herblain. Pour répondre à la crise COVID-19, elle a suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale. Un dispositif intitulé la « Croix-Rouge chez vous » s'appuie sur les Services personnes âgées et Action sociale de la Ville pour toucher rapidement les familles concernées.

Concrètement, la Croix Rouge a mis en place *un numéro vert 09 70 28 30 00, disponible 7J/7 de 8h à 20h*, pour les personnes en situation d'isolement social. Celles-ci pourront bénéficier d'une livraison de produits de première nécessité à domicile (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance), d'une écoute ou d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, en lien avec les services de la Ville si besoin.

## **3 - Secours populaire**

Soutenu financièrement par la Ville, le Secours populaire propose la distribution d'environ 100 repas auprès d'une cinquantaine de familles. Ces distributions s'adressent aux usagers (munis de leur carte) et se déroulent tous les jeudis et vendredis (personnes déjà inscrites) dans les locaux de l'association.

*Secours populaire (pour les usagers avec carte) : rendez-vous 15 rue Benoît Frachon, Saint-Herblain. Jeudi et vendredi : 8h30/12h et 14h/16h.*

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Tél : 02 28 25 20 37**  
**Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr**



#### **4 - Restos du cœur**

Le partenariat entre la Ville et les Restos du cœur est inscrit dans la durée. Il s'est traduit récemment par l'octroi d'une subvention d'investissement pour des travaux dans leurs locaux (pour un montant de 30. 000 euros), en complément de la subvention de fonctionnement annuelle. Les Restos du cœur rouvrent cette semaine pour des distributions hebdomadaires les mardis, mercredis et jeudis. Il s'agit d'une importante organisation pour assurer ces trois distributions par semaine car la Ville compte jusqu'à 1.300 bénéficiaires potentiels (tous ne seront pas présents à chaque distribution).

*Restos du cœur (pour les usagers avec carte) : rendez-vous rue Eiffel – Saint Herblain*

*Mardi – Mercredi – Jeudi : 10h/12h et 14h/16h*

**Informations sur le site de la Ville :** [www.saint-herblain.fr](http://www.saint-herblain.fr)

**PJ : MAIRIE DE SAINT-HERBLAIN affiche contacts permanences Solidarité.**

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Tél : 02 28 25 20 37**  
**Jean-Alain.Navarre@saint-herblain.fr**

